



MAIRIE de ABBEVILLE SAINT LUCIEN

1 rue de la Mairie
60480

Tél : 03.44.79.13.35

Email : mairie.abbeville.st.lucien@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 AVRIL 2026 A 18H30

Le mercredi huit avril deux mil vingt-six à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie.

Présents : Vincent NOEL, Nicolas BACQUET Laurent BOUCHAIN, Joëlle ACHEZ, Sylvaine CAFFIN, Cédric PINOTEAUX, Dominique COUTARD, Nathalie COULOMBEL, Gilles SCHNEIDER, Ambre LAMOTTE

Absents excusés : Cindie DRUON

Secrétaire : Monsieur SCHNEIDER Gilles

1/ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur SCHNEIDER Gilles est désigné Secrétaire de séance.

2/ APPROBATION DES DERNIERS PROCES - VERBAUX

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité des membres.

3/ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 (Délibération 2026-04-029)

Les membres du conseil municipal sont invités, en exécution de la loi du 05 avril 1884, à vérifier le compte administratif de l'exercice 2025 ainsi que les pièces annexes s'y rattachant.

Il est procédé à la désignation du Président de l'Assemblée, Madame Joëlle ACHEZ, ayant obtenu la majorité des voix a pris la présidence et les membres du conseil municipal ont examiné chapitre par chapitre, article par article le compte administratif 2025.

Monsieur Vincent NOEL, Maire, a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.

A l'unanimité, le conseil municipal ADOPTE le compte administratif 2025 joint à la présente.

Madame Joëlle ACHEZ invite Monsieur le Maire à rejoindre l'assemblée et lui fait part de l'adoption du compte administratif par les élus.

4/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025 (délibération 2026-04-030)

Monsieur Vincent NOEL, Maire, présente le compte de gestion 2025 de la trésorerie qui est conforme au compte administratif de la commune pour 2025.

L'actif présenté par la trésorerie est lui aussi conforme au compte administratif de la commune.

A l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Adopte le compte de gestion 2025 et accepte l'actif arrêté au 31/12/2025 par la trésorerie,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les documents.

5/ AFFECTATION DU RESULTAT (Délibération 2026-04-031)

Monsieur Vincent NOEL, Maire, rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur les sommes à affecter au Budget Primitif 2026.

Ce compte sert à transférer une partie des excédents de fonctionnement de l'année 2025 cumulé qui s'élève à 275 020.61€ pour couvrir les besoins de financement d'investissement 2026 engagés.

Le besoin de financement des restes à réaliser s'élève à 170 804.75€ pour un résultat d'investissement excédentaire cumulé de 27 878.46€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De reconduire pour l'exercice 2026, au poste 002, la somme de 132 094.32€
- De reconduire pour l'exercice 2026, au poste budgétaire 1068, la somme de 142 926.29€
- De reconduire pour l'exercice 2026, au poste budgétaire 001 (recettes), la somme de 27 878.46€

6/ VOTE DES TAXES 2026 (Délibération 2026-04-032)

Monsieur Vincent NOEL, Maire, rappelle que certaines bases d'imposition ont été relevé par l'Etat dans le cadre de la Loi des Finances 2018.

Après débat, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour l'année 2026.

	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024	Taux 2025	Taux voté 2026	Produits attendus
Habitation	-	14.43%	14.43%	14.43%	14.43%	649 €
Foncier bâti	41.63%	41.63%	41.63%	41.63%	41.63%	141 084 €
Foncier non bâti	54.67%	54.67%	54.67%	54.67%	54.67%	19 025 €

7/ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (Délibération 2026-04-033)

Monsieur le Maire présente les différentes associations pour l'année 2025.

Un débat s'engage entre les élus concernant l'attribution des subventions.

Après l'exposé de Monsieur le Maire et débat, les membres du conseil municipal décident d'attribuer à l'unanimité les montants suivants pour l'année 2025 :

- Comité des cheveux blancs 170.00€
- Ass. Croix et Calvaires 20.00€
- L'Abbeviloisirs 170.00€
- Téléthon 135.00€
- Amicale des Sapeurs-Pompiers Noyers St Martin 135.00€
- Les P'tites Paluches d'Abbeville 170.00€

8/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 (Arrêté 2026-04-034)

Le conseil municipal, après présentation par Monsieur Vincent NOEL, Maire, du Budget Primitif 2026 et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le BP 2026, lequel se résume ainsi :

Section de Fonctionnement

O11	charges à caractère général	92 897.55
O12	charges de personnel	83 000.00
O14	atténuation de produits	30 795.00
65	autres ch. de gestion courante	115 450.00
656	frais de fonct.des groupes d'élus	
66	charges financières	15 000.00
	Réserve (ajout au chap 011)	52 489.82
67	charges exceptionnelles	
68	provisions semi-budgétaires	
O22	dépenses imprévues	
	total opérations réelles	389 632.37
O23	virement à l'investissement	47 420.04
O42	transferts entre sections	1 990.00
O43	opér.ordre fonctionnement	0.00
	total opérations d'ordre	49 410.04
	total dépenses fonctionnement	439 042.41
	restes à réaliser	
OO2	déficit reporté	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	439 042.41

O13	atténuation de charges	92.35
70	Repas+redevance Dom. Public	650.96
73	impôts et taxes	178 155.78
74	dotations et particip.	117 249.00
75	autres produits	10 800.00
76	produits financiers	
77		
78	repr.sur prov.semi-budg.	
	total opérations réelles	306 948.09
O42	transferts entre sections	
O43	opér.ordre fonctionnement	0.00
	total opérations d'ordre	0.00
	total recettes fonctionnement	306 948.09
	restes à réaliser	
OO2	excédent reporté	132 094.32
	TOTAL FONCTIONNEMENT	439 042.41

Section d'Investissement

		Restes à réaliser	Nouveaux
16	Emprunt		31 757.53
20..			
21...	Réfection batiments	2 500.00	
	Plantations	15 000.00	
	Panneaux signalisation	6 706.88	5 000.00
	Refection maison DEFRANCE	11 881.38	
	Tracteur	25 821.89	5 200.00
	Préau	2 000.00	
	Divers mobilier	623.13	
	Parking	51 000.00	
	Parcours santé	9 333.21	10 500.00
	Toiture grange	45 393.00	4 200.00
	Busage	22 693.45	
	salle associations	17 501.81	
23..	Caméra	3 000.00	
O20	dépenses imprévues		
	total dépenses réelles	213 454.75	270 112.28
O40	transferts entre sections		
O41	opérations patrimoniales		
	total dépenses d'ordre		0.00
	total dépenses de l'exercice		270 112.28
	restes à réaliser		
OO1	déficit reporté		
	TOTAL INVESTISSEMENT		270 112.28

		Restes à réaliser	Nouveaux
O24	cessions d'immobilisations		
1068	Excédent		
10..	tle fctva		145 173.78
13..	subventions d'investissement parcours santé busage aire jeux Plantations parking	17 650.00 5 000.00 7 500.00 12 500.00	5 000.00
27..			
45..	opérations pour compte de tiers		
	total recettes réelles	42 650.00	150 173.78
O21	virement de la section de fonctionnement		47 420.04
O40	transferts entre sections		1 990.00
16	indemn.re négociation capitalisées		
28	amortissements immobilisations		
481	amortissements charges à répartir		
15	provisions budgétaires		
O41	opérations patrimoniales		
	total recettes d'ordre		49 410.04
	total recettes de l'exercice		199 583.82
	restes à réaliser		42 650.00
OO1	excédent reporté		27 878.46
	TOTAL INVESTISSEMENT		270 112.28

9/ FONGIBILITE DE CREDIT (Délibérations 2026-04-035)

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article R 2321-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2022-05-012 du 25 mai 2022 du conseil municipal approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 01 janvier 2023 ;

Considérant la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023 ;

Considérant que le conseil peut déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.
- D'habiliter le Maire à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution.

10/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement du tracteur de l'agent technique. Deux devis sont à l'étude et en cours de négociation
- Réflexion sur l'organisation de la salle associative et sur l'aménagement des granges dans l'espace DEFRANCE.
- Discussion avec le propriétaire du distributeur de baguette pour une remise en service.
- Un food-truck sera présent un lundi sur deux à partir du 13 avril 2026 sur le nouveau parking rue de la Mairie : « L'Atelier du Burger ».
- Une réunion de la commission « Fêtes et Cérémonies » est prévue le 10 avril 2026 afin de préparer les différents événements de l'année.

N'ayant plus d'informations, ni de questions, Monsieur le Maire lève la séance à 20h45

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du Conseil municipal du 08 avril 2026 a comporté 7 délibérations comme suit :

1	Vote du Compte Administratif 2025	Délibération 2026-04-029
2	Approbation du Compte de Gestion 2025	Délibération 2026-04-030
3	Affectation du résultat	Délibération 2026-04-031
4	Vote des taxes 2026	Délibération 2026-04-032
5	Subventions aux associations	Délibération 2026-04-033
6	Vote du Budget Primitif 2026	Délibération 2026-04-034
7	Fongibilité de crédit	Délibération 2026-04-035

NOEL Vincent		COUTARD Dominique	
BOUCHAIN Laurent		COULOMBEL Nathalie	
CAFFIN Sylvaine		DRUON Cindie	Excusée
BACQUET Nicolas		SCHNEIDER Gilles	
ACHEZ Joëlle		LAMOTTE Ambre	
PINOTEAUX Cédric			